

AUTORITÉ ET VÉRITÉ

Si une autorité en est une, alors on a raison d'y être assujetti ; et inversement on ne saurait rien reconnaître de vrai qu'on ne s'y assujettisse. Autorité et vérité ne peuvent donc être séparées et l'instance de cette impossibilité est le sujet : il a en même temps pour origine et pour réalité d'être assujetti à quelque chose dont la légitimité soit la cause de la responsabilité qu'il est de lui-même.

La notion du sujet est qu'il soit en devenir de soi depuis une interpellation indiscernable de sa légitimité. Cela signifie qu'un sujet naît de ce qu'on l'identifie à sa capacité de répondre, c'est-à-dire d'assumer la légitimité de l'adresse qui le constitue en destinataire. (Le paradigme peut être l'autorité des parents penchés sur le berceau : que ce vagissement soit reçu comme une marque de satisfaction après les soins ou cette mimique comme une tentative de sourire.) D'où cette évidence : *c'est le même pour le sujet d'être sujet et pour le légitime d'être légitime – et c'est en cela que consiste l'autorité.*

Que maintenant on mette l'accent sur la *reconnaissance* de la légitimité en rappelant 1) que c'est seulement dans sa reconnaissance qu'une autorité en est une (si personne ne reconnaît une autorité, eh bien ce n'est tout simplement pas une autorité), et 2) que reconnaître consiste à *prendre sur soi qu'il en soit comme on sait qu'il en est*, et l'on apercevra qu'il appartient indistinctement au sujet d'avoir pour affaire d'être sujet, d'avoir pour affaire que l'autorité soit l'autorité, et d'avoir pour affaire de produire, par la responsabilité qu'il prend de lui-même, cet au-delà du savoir (assumer d'être interpellé est au-delà de se savoir interpellé) qu'on appelle... vérité.

Par vérité, chacun entend en effet non pas un savoir qui peut rester manquant (les lois de la nature qu'on n'a pas encore découvertes) ou mort (une encyclopédie que personne ne consulte) ou stupide (un cours destiné à des étudiants dont le seul souci est d'être reçus à l'examen) mais *le statut de cela dont on prend la responsabilité qu'il en aille comme on sait qu'il en va.*

Car il n'y a bien sûr de vérité que par le savoir – sauf que par vérité on entend avant tout *que le savoir ne compte pas* puisqu'elle en est à la fois la finalité et la norme. C'est qu'il n'y a de savoir que du vrai (savoir autre chose que le vrai, c'est tout simplement ne pas savoir), et c'est pour être dans la vérité qu'on entreprend de savoir. Et si le savoir ne compte pas à propos de ce qu'il a forcément constitué, par exemple que la somme des angles du triangle soit égale à deux droits, c'est non seulement parce que le

vrai transcende le savoir (Euclide ne fût-il jamais venu au monde que la somme des angles du triangle n'en eût pas été moins égale à deux droits), mais c'est surtout parce que ce qui compte est *qu'on en fasse son affaire* et qu'ainsi il ne s'agisse plus seulement de quelque chose de *su* mais de quelque chose d'*étonnant* : « mais oui, c'est vrai, regarde : la somme des angles d'un triangle est bien égale à deux droits ! » Une vocation peut naître de cet étonnement c'est-à-dire, pour un sujet, la nécessité de répondre de soi. Car c'est l'étonnement qui marque la vérité, puisque cette émotion a pour motif qu'*on ait reconnu le savoir ne pas compter* (ainsi un tour de magie : la physique en est l'impossibilité, pourtant il a lieu).

Quand on oppose la vérité au savoir, on signifie ainsi qu'un sujet advient dans sa responsabilité d'être sujet là où les raisons se révèlent n'être pas suffisantes – même quand elles le sont puisqu'il faut encore que quelqu'un assume qu'elles le soient. Par là le sujet de la vérité se distingue du sujet du savoir qu'il serait resté par ailleurs, celui auquel les raisons auraient suffi, que sa place aurait justifié et qui eût ainsi dénié être à lui-même sa propre question. Dès lors peut-on dire indifféremment qu'un sujet advient dans sa responsabilité là où il y a du vrai *c'est-à-dire là où le savoir* (ni donc la place) *ne compte pas*, ou qu'il y a du vrai pour la *seule* raison qu'un sujet advient dans sa responsabilité de sujet, sans qu'on ait le moins du monde à mesurer une adéquation ou rêver une correspondance.

Ainsi découvre-t-on que l'autorité s'accomplit en vérité parce qu'elle est distinction : que le sujet soit distingué de lui-même comme le vrai est distingué du su, et que cela ne fasse qu'un. Corrélativement il faut appeler vrai cela, *et cela seulement*, dont la reconnaissance ou la position ne diffère pas de la responsabilité qu'un sujet assume d'être sujet. Ailleurs on peut parler de connaissance, de savoir, d'exactitude, mais pas de vérité.

Là où le sujet ne fait pas semblant que les raisons suffisent (et donc là où il ne croit pas que sa place le justifie), il s'autorise de lui-même. A quoi ? Eh bien à être sujet, sans l'excuse des raisons qu'il aurait de l'être (ou de ne pas l'être, dans le cas de la névrose). A la vérité correspond donc un sujet qui ne soit pas un semblant de sujet : un sujet autorisé de lui-même et non pas de son savoir et / ou de sa place, un sujet en somme dont la responsabilité propre soit seulement d'être sans excuses, bref un sujet d'être sujet. Un tel sujet, tout le monde sait que cela s'appelle un « auteur » et que par vérité c'est l'effet de son « autorité » qu'il faut entendre. Le su a un sujet, le justifié a une place, le vrai a un auteur. C'est cette distinction qu'on appelle autorité.